

"L'avorton Benelux" dans Le Drapeau rouge (3 janvier 1951)

Légende: Le 3 janvier 1951, le quotidien communiste belge Le Drapeau rouge critique les faiblesses de l'expérience Benelux et pointe les désaccords qui existent entre les Pays-Bas et le tandem belgo-luxembourgeois.

Source: Le Drapeau rouge. Quotidien du Parti communiste de Belgique. 03.01.1951, n° 1; 30e année. Bruxelles: Société populaire d'édition. "L'avorton Benelux", auteur:Coenen, F. , p. 3.

Copyright: (c) Le Drapeau rouge

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"1_avorton_benelux"_dans_le_drapeau_rouge_3_janvier_1951-fr-b3cae204-a825-4c03-81af-c910ba6f89dd.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

L'avorton Benelux

Après cinq années d'existence théorique, Benelux n'a pu encore prendre pratiquement corps. La dernière conférence hollando-belgo-luxembourgeoise, en fin d'année 1950 à La Haye, sur les problèmes commerciaux, agricoles, si elle a abouti à la signature d'un accord d'ailleurs provisoire, a marqué surtout le désaccord entre les Pays-Bas et les Belgo-Luxembourgeois.

Le régime que ces derniers ont finalement imposé à La Haye ressortit du protectionnisme. Il s'appuie sur des prix minima pratiqués dans les pays importateurs, soit la Belgique et le Luxembourg; si les prix pratiqués par la Hollande s'avéraient inférieurs, automatiquement l'arrivée des produits hollandais pourrait être stoppée. Pour le Luxembourg, un régime encore plus particulier a été imposé.

Si la délégation belge s'est déclarée satisfaite du résultat auquel elle a abouti, du côté hollandais le son de cloche est tout différent. Les journaux gouvernementaux parlent carrément « de la régression de Benelux ». Le journal catholique « De Tijd » qualifie aimablement le gouvernement P. S. C. de « sans consistance » et l'atmosphère de la conférence de La Haye de « combat dans la méfiance mutuelle ». Ce même journal affirme qu'« il ne peut être question de créer une union économique dans une telle atmosphère ». Le ton des autres journaux est au même diapason, le « Telegraaf » mettant en avant la « volonté d'accommodement en ce qui concerne les produits de l'industrie belge » dont a fait preuve la Hollande, et « Het Parool » (social-démocrate) déplorant l'exemple « honteux » donné par la Belgique « pour l'Europe occidentale et pour tous les pays Atlantiques ».

L'union économique, base même de Benelux, et qui devrait se réaliser, après avoir pour celui-ci un élément de née, a toujours du plomb dans l'aile.

L'accord agricole de fin 1950, qui a en partie défait ce qui avait été fait, restera lui-même provisoire jusqu'à l'aléatoire signature de la convention d'union économique. Mais de nouvelles méfiances pour les produits industriels surgiront lorsque, du libre-échange théorique, il sera passé à la pratique capitaliste moderne.

L'unification économique, même à la petite échelle de Benelux, dans le cadre de l'économie capitaliste, se heurte à des contradictions dont les réalisateurs eux-mêmes s'effrayent. Le libre-échange, à l'époque de la jeunesse du capitalisme, était en général pour celui-ci un élément de développement.

A l'époque des monopoles industriels et financiers, et de décadence générale du capitalisme, la pratique du libre-échange ne saurait plus provoquer un développement général mais l'effondrement des parties les plus faibles du monde capitaliste. Ce qui est constaté pour Benelux est déjà visible pour le plan Schuman, avant même qu'il ne devienne réalité.

F. COENEN.